BUREAU DU COMITE DIRECTEUR

REUNION DU 24 JANVIER 2022

Procès-Verbal N° 4 / 2021-2022

PRESIDENT : Pierre BOURDET

PRESENTS : Christelle ABAD, Annie CLUZEL, Jean Marc ANSELMI, Bernard BORG, Grégory PASSENEAU, Damien PRADALIER.

Le bureau se tient en visioconférence.

La réunion est ouverte par Pierre BOURDET à 20 heures 15.

Le Bureau approuve le Procès-Verbal N°3.

1 – LA CRISE SANITAIRE

La Fédération doit communiquer la semaine prochaine le nouveau protocole établi pour la mise en œuvre du Pass Vaccinal.

Gregory PASSENEAU fait le point sur le déroulement des Championnats.

A ce jour, il n'y a pas d'inquiétude majeure à signaler.

146 matches sont à reprogrammer, ce qui sera relativement complexe.

La priorité sera de terminer les matchs Aller.

Sur les retards, on observe des différences notables de situation selon les clubs.

Pour l'avenir, n'est-il pas nécessaire de mener une réflexion sur le calendrier et la perspective de débuter la saison plus tôt au mois de septembre et/ou de la prolonger au mois de juin ?

2 – LA REQUETE DU CLUB DE REQUISTA

Ce Club a saisi le DAF d'une demande relative à la possibilité de faire jouer un ou plusieurs joueurs « brûlés » de l'équipe une dans les équipes 2 ou 3 lorsque la une ne joue pas pour cause de Covid.

Le Bureau n'est pas favorable à autoriser une dérogation qui apparait susceptible d'introduire des inégalités entre les Clubs les plus riches en termes de licenciés et les Clubs plus modestes de ce point de vue.

3 – LES CLUBS FORMATEURS

Les différentes pratiques sont rappelées (Entente classique, Groupement, Convention club/école de foot).

Ce dossier doit être mis à l'étude pour que soit proposée une règle commune au Territoire AVEYRON LOZERE.

4 – A LA RENCONTRE DES CLUBS

Comme il s'y était engagé, Pierre BOURDET a lancé le processus de rencontres avec les Clubs.

5 – LE POINT FINANCIER

Damien PRADALIER expose la situation financière du DAF.

Il n'y a pas de problème majeur.

La Ligue n'a pas reversé les sommes dues au DAF au titre des licences (d'un montant de l'ordre de 20 000 €).

Les autres subventions (dont celles de la Fédération) ont été versées.

La trésorerie ne pose aucune difficulté.

Les questions relatives aux frais d'arbitrage et au montant des amendes sont abordées.

Le statut de Julie AZEMAR, jusque-là auto-entrepreneur va évoluer.

6 – LE DOSSIER ANDRIEU

Notre expert ne s'est pas manifesté.

Damien PRADALIER va le relancer.

7 – L'ADMINISTRATION DU DISTRICT

Mathilde PETKOVIC, nouvelle salariée de l'Antenne LOZERE, a été reçue au DAF en présence d'Isabelle FILHOL et d'Arnaude MATET et des dirigeants des deux Instances.

Ses missions ont été définies en concertation avec les dirigeants de l'Antenne.

7 – LE GROUPE DE TRAVAIL AGENCE NATIONALE DU SPORT

Bernard BORG en sera le pilote.

8 – LE PARCOURS EMPLOI COMPETENCE (PEC)

Jean Marc ANSELMI fait le point sur ce dossier.

Les responsables de POLE EMPLOI OCCITANIE ont été rencontrés.

La Convention liant le DAF à POLE EMPLOI est en cours de finalisation.

La Cellule Sportive et le Référent Elu ont présenté leurs observations.

Au retour de POLE EMPLOI, la Convention sera soumise au Président du DAF.

Les principales modalités du dispositif (public concerné, financement, obligation de formation, rôles respectifs du DAF et de POLE EMPLOI …) ont été rappelées.

Au terme du débat, le Bureau donne son accord pour présenter le PEC au Comité Directeur.

9 – POINTS DIVERS

Le dossier MDS est en cours (Mutuelle du Sport).

10 – LES FINALES DE LA COUPE DE L'AVEYRON

L'organisation et la préparation de ces Finales exigeront la mobilisation des Dirigeants du DAF.

Un Groupe de travail va se réunir tous les 15 jours pour mener à bien ce dossier.

11 - LA JOURNEE DES BENEVOLES

Le Site de BOZOULS a été choisi.

La date est fixée au 11 juin 2022.

Le traiteur et le groupe musical sont réservés.

Plus de 400 Bénévoles seront invités à cette soirée conviviale. Les informations concernant celle-ci vont être publiées sur le Site du District.

La réunion est clôturée par le Président BOURDET à 22 heures 45.

Le Secrétaire Général,

Jean Marc ANSELMI

Le Président,

Pierre BOURDET